### Conseil Africain et Malgache Pour l'Enseignement Supérieur

C. A. M. E. S.

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 Tél: (226) 30 66 61 Fax: (226) 30 72 13 Télex: 5239 BF

OUAGADOUGOU - Burkina Faso

### COLLOQUE SPECIAL DU CAMES SUR LA RECONNAISSANCE ET L'EQUIVALENCE DES DIPLÔMES ETRANGERS

Niamey, 20 - 25 septembre 1993

### RAPPORT DES TRAVAUX DU COLLOQUE

Le Colloque Spécial du CAMES sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers de l'Enseignement Supérieur s'est tenu, du 20 au 25 Septembre 1993, dans l'enceinte de la Faculté de Pédagogie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). L'organisation de ce Colloque a été rendu possible grâce principalement à la subvention octroyée par le Canada-Québec. Ce Colloque avait comme objectifs :

- L'Echange de point de vue sur les diplômes entre les représentants des Etats Membres du CAMES et certains pays amis ;
- L'Inventaire sous forme de tableau synoptique de diplômes étrangers représentatifs de ceux dont les ressortissants des Etats Membres du CAMES sont titulaires ;
  - L'harmonisation des points de vue sur ces diplômes;
- La recherche d'un consensus sur leur reconnaissance et leur équivalence .

L'ordre du jour adopté par les Experts participant au Colloque était le suivant :

- Composition d'une Commission Unique de travail ;
- Définition d'une méthodologie de travail pour la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers :
- Etablissement dela Reconnaissances et d'Equivalences des Diplômes Etrangers.

Le présent rapport est organisé autour des trois centres d'intérêts cidessus mentionnés

### 1 - Composition de la Commission

# Noms et Prénoms Adresses

Président : Diopoh Koré Jacques Professeur Titùlaire , Université de Côte

d'Ivoire - 22 BP 582 Abidjan 22

<u>Vice-Président</u>: Foulani Pierre Professeur, Université Abdou MOUMOUNI - Faculté des Sciences

BP 10662 Niamey - Niger

Rapporteur: Amoussouga Gero Université Nationale du Bénin, Vice - Doyen FASJEP, BP 03-2200

Cotonou - Bénin

Rapporteur-Adjoint : Koina

Rodoumta

Université du Tchad, Faculté des Sciences Exates et Appliquées

BP 1027

Ndjaména - Tchad

Membres

Attolodé Irène (Mme)

Université Cheick Anta Diop de Dakar -

Directeur des Affaires Juridiques-

Rectorat-BP 5005

Dakar- Fann (Sénégal)

Boubacar Sidiki Cissé

Vice-Doyen, Ecole Nationale de

Medécine-Pharmacie

BP 1805 Bamako - Mali

Galaye Dia

Université de Saint Louis - Directeur ÚER Mathématiques Appliquées et

Informatique
Sénégal

Dan Dicko Léontine (Mme)

Professeur de Biologie

Chef du Service des Equivalences de

Diplômes

Université Abdou Moumouni Faculté des Sciences

Niamey - Niger

Diassoa Gnansa

Directeur-Adjoint des Affaires

Académiques de la Scolarité et de la Recherche Scientifique (DAASRS)

Université du Bénin (UB)

BP 1515 Lome

Togo

Gasogo Anastasie

Université du Burundi-Directeur des

Services académiques

BP 1550 Bujumbura - Burundi

Karangwa Protais

Secrétaire de la Commission Nationale d'Equivalence des Diplômes, Chargé des Programmes au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la

Recherche Scientifique BP 624 Kigali Rwanda Kaya Ganziami Grégoire

Professeur Titulaire

Université de Brazzaville

Institut National des Sciences de la

Santé BP 69

Brazzaville - Congo

Messi Jean

Université de Yaoundé I

Vice-Recteur BP 337

Yaoundé - Cameroun

Ntibayindusha Emmanuel

Secrétaire Général-Adjoint

01 BP 134

Ouagadougou 01 Burkina Faso

Ouédraogo Guy Venance

Professeur

Université de Ouagadougou

Laboratoire de Chimie de Coordination Faculté des Sciences et Techniques

03 BP 7021 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Ouiminga Rambré Moumouni

Profeseur Titulaire de Médecine Secrétaire Général du CAMES 01 BP 134 Ouagadougou 01

Burkina Faso

Rajoason François

Professeur

Université d'Antananarivo

BP 3714

Antananarivo 101 Madagascar

Seri Bialli

Professeur Titulaire

Doyen de la Faculté des Sciences et

techniques

Université Nationale de Côte d'Ivoire

22 BP 582 Abidjan 22

Côte d'Ivoire

### II - Méthodologie de travail

Les éléments dont la Commission s'est servi proviennent de plusieurs sources dont les plus importantes sont :

- Les référentiels du CAMES pour l'établissement de la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes;

- La documentation de l'UNESCO relative aux études supérieures (Présentation comparative des régimes d'enseignement et des diplômes, éditions de 1973 et 1983)
- La documentation sur les méthodes d'établissement des équivalences élaborée par l'Association Internationale des Universités (UNESCO-1970)
- Les renseignements fournis par la Division des Ressources Humaines Département Technique - Région Afrique de la Banque Mondiale ;
- Les souhaits formulés par certains pays amis en matière de reconnassance et d'équivalence de leurs diplômes (France, Allemagne, Canada, Belgique, USA).
- L'exposé sur le système éducatif américain de Monsieur Gaston Kaba, Directeur-Adjoint de l'USAID au Niger.

Sur la base de ces divers éléments, la reconnaissance et l'équivalence des diplômes étrangers présentés à la Commission ont été faites en distinguant les diplômes et titres classiques de ceux professionnels et techniques.

Les reconnaissances et les équivalences, ainsi accordées, ne jouent pleinement qu'à condition que les récipiendaires soient, au préalable, titulaires du Baccalauréat sanctionnant les études secondaires ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA) varient en contenu et en méthodologie d'une univertsité à l'autre. En conséquence, les DEA reconnus, pour être valables en vue de la poursuite des études doctorales, doivent répondre aux exigences des universités d'accueil.

La durée statutaire retenue pour la reconnaissance et l'équivalence d'un diplôme est la limite inférieure du temps de préparation de ce dernier.

Les résultats des travaux de la Commission sont consignés dans les tableaux ci-après.

. . . / . .

# III - Tableaux synoptiques des reconnaissances et équivalence des diplômes étrangers examinés

### A - Reconnaissance et Equivalence des Diplômes Etrangers Classiques de l'Enseignement Supérieur

Diplómes Pays '	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maltrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou maîtrise + 1an)	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3 ans)	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 5 ans au minimum)
Etat membres du CAMES	Baccalauréat     Certificat des Humanités Complètes (Burundi)     Diplôme de fin d'Etudes Secondaires (Rwanda)	- DEUG - Diplôme de candidature (Burundi) - Baccalauréat (Rwanda)	- Licence  NB : pas de correspondance en diplôme au Burundi et au Rwanda	- Maîtrise - Licence (Diplôme décerné au recipiendaire ayant à l'issue de la 2ème année de Licence, réussi la scolarité et défendu un mémoire (Burundi et Rwanda)	- DEA - DESS	Doctorat du 3 ème cycle	Sans objet pour le moment	Doctorat d'Etat
Algérie- Tunisie - Maroc	Baccalauréat	- CELG(certificat d'étude littéraire général - CESP (certificat d'études supéneures préparatoires) - CPEM(certificat préparatoire aux études médicales) - Baccalauréat en droit - DEUG (Tunisie) - Certificat Universitaire d'Etudes (Maroc )	Licence d'enseignement en sciences naturelles et exactes et en lettres	Licence en lettres , Droit et sciences économiques , sciences exactes, et naturelles	Magister (Algérie)	Doctorat en Droit et sciences économiques	Doctorat	Pas de correspondance en diplôme
Allemagne	Reifezeugnis/Hochschulreife /13 ans Fachhoch/Schulreife(12 ans + stage pratique)	Vordiplom = vor prufung zwischenprufung(exame n intermédiaire normalement passé au terme de 2 ans )	Pas de correspondance en diplôme	- "Diplom" suivi de la mention du domaine étudié (épreuves écrites et orales) + Mémoire - Magister Artium	"Diplom" délivré par les Universités uniquement (et non par les Fachhocho- Schullen)	Pas de correspondance en diplôme	Doktorat	Habilitation avec Mention Très Honorable
Australie	School leaving certificate     leaving certificate     Higher school certificate     Senior public examination	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec minimum 90 credits cumulés	Bachelor's Degree Honour's (120 crédits cumulés au moins)	- Bachelor's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire - Master's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree

Diplômes	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maitrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + δ ans au
Pays					maitrise + 1an)	ans)		min <del>i</del> mum)
Belgique ,	Diplôme d'aptitude à accéder à l'Enseignement Supérieur	Diplôme de candidature	Pas de correspondance en diplôme	Licence (diplôme décerné au récipiendaire ayant à l'issue de la 2ème année de licence, réussi la scolarité et défendu un Mèmoire )  NB : en Droit Licence = Bac + 5 ans	- Licence spéciale - Doctorat préparé en 1 an - Maîtrise Belge	Pas de correspondance en diplôme	Doctorat :	- Doctorat Spécial - Agrégation de l'Enseignement Supérieur
Canada	Certificat de fin d'études secondaires (après 12, 13, 14 ans d'études primaires et secondaires) accompagné d'une attestation de possibilité d'inscription délivrée par une Université Canadienne	Baccalauréat avec concentration(3 ans) (Ontario)	- Bachelor's Degree de 3 ans avec 90 crédits au moins - Baccalauréat avec spécialisation (4 ans) - Ontario	Honour's bachelor degree (unique titre permettant fadmission à préparer la Mattrise) avec 120 crédits cumulés au moins	Master's Degree avec 150 crédits cumulés au moins avec Mémoire (1)	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Canada-Québec	Diplôme d'Etudes Collégiales (DEC) Générales ou Professionnelles	Pas de correspondance en diplôme	Baccalauréat général	Baccalauréat des Arts ou és sciences spécialisé (Honour's) avec 120 crédits cumulés au moins	Maltrise ou Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD ou Doctorat d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après la Maîtrise ou le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Chine .	Certificat de fin d'études secondaires délivré par l'Université l'Aurore de Changha!  - Certificat de fin d'études de l'école Russe de Kharbine(Mandchourie)  - Diplôme d'études moyennes supérieures de l'Institut Technique Franco-Chinois de Changha!  - Diplôme de fin d'études secondaires du Collège Municipal de Changha!	Pas de correspondance en diplôme	Pas de correspondance en diplôme	- Certificat de fin d'études supérieures - Bachelor's Degree (4 ans) - Diplôme de l'enseignement supérieur (4 ans)	- Diplôme délivré après 5 ou 6 ans et comportant un Mémoire - Maîtrise Yén- Chiupan	Pas de correspondance en diplôme	Koo-Chi Chiu- Pan ( Doctorat) en Lettres, Sciences exactes et naturelles	Pas de correspondance en diplôme

Diplômes Pays	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maitrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+5ans ou	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat
Ex-U.R.S.S.	Attestation OB OKONCANII				maîtrise + 1an)	ans)	(DEA +2 a 4 ans)	(DEA + 5 ans au minimum)
•	POLNOJ SREDNEDSKOLY (après 10 années d'études primaires et secondaires) +1 année préparatoire ou Diplom OB OKONCANII SREDNEGO SPECIAL' NOGO UCEBNOGO ZAVEDENUA (après 12 ans d'études primaires et secondaires) + 1 année préparatoire	Pas de correspondance en diplôme	Pas de correspondance en diplôme	Magister Nauk (Master of sciences Master of Arts)	Pas de correspondance en diplôme	- Kandidat nauk - PHD obtenu au moins 3 ans après le Magister Nauk ( Master of Science ou Master of Art)	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 4 ans après le Magister Nauk	Doktor Nauk
France	Вас	DEUG	Licence	Maîtrise	- DEA - DESS	Doctorat du 3 ème cycle (aujourd'hui	Doctorat unique	- Doctorat d'Etat (Aujourd'hui supprimé)
Gambie	General certificate of education, ordinary level +	-	-	44	-	supprimé)	_	- Habilitation à dirige des Recherches
Ghana	advanced level General certificate of						_	-
ligeria	education, ordinary level + advanced level	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec minimum 90 credits cumulés	Bachelor's Degree Honour's (120 crédits cumulés au minimum)	Masters Degree ( avec 150 crédits cumulés) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	Degree (150	PHD d'une durée supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
, ,	High school certificate ou general certificate of education, ordinary level + advanced level	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree avec au minimum 90 crédits	Bachelor 's Degree Honour's (avec 120 crédits cumulés au moins) - Master's Degree (avec 120 crédits cumulés au moins)	Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) avec Mémoire	Pas de correspondance en	statutaire supérieure ou égale à 3 ans	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree

Diplômes	Baccalauréat	DEUG (Bac+2ans)	Licence (Bac+3ans)	Maitrise (Bac + 4 ans)	DEA,DESS (Bac+6ans our	Doctorat de 3ème cycle(DEA +2 à 3	Doctorat unique (DEA +2 à 4 ans)	Doctorat d'Etat (DEA + 5 ans au
Pays ,					maitrise + 1an)	ans)		minimum)
Royaume Uni et Irlande du Nord	General certificate of education comportant - sort 5 matières dont 2 de niveau avancé (Avanced level) - sort 4 matières dont 3 de niveau avancé (Advanced level)	Diploma of higher education (DIPHE)	Bachelor's Degree de 3 ans avec 90 crédits au moins	Master's degree après examen écrit et parfois après un examen oral et, dans la plupart des cas, un mémoire) = Bachelor of philosophy dans certains établissements (avec au minimum 120 credits)	- Master of Philosophy (Bachelor of philosophy + 1 à 2 ans) avec Mémoire - PHD obten après Master's Degree	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's of Philosophy	Higher Doctorate
Sierra Leone	General certificate of education, ordinary level + Advanced level - West african Higher School Certificate	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree (avec au minimum 90 crédits) - Licence en Théologie (reconnaissance et équiovalence Licence en Théologie)	Bachelor 's Degree (avec 120 crédits cumulés au minimum) - Master's Degree en Théologie (Maîtrise en Théologie uniquement en reconnaissance et équivalence)	Master's Degree (150 crédits cumulés au moins) + Mémoire	Pas de correspondance en diplôme	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree
Suisse	- Maturitazeugnis - certificat de maturité - Baccalauréat	Baccalauréat en Théologie ( DEUG en Théologie en équivalence et reconnaissance)	Licence (lizentiatur) lizentiat	- Licence en Théologle Catholique - Licence en administration - Diplôme d'Etat en sciences exactes et naturelles	Diplôme de Spécialisation ( Bac + 5 ans)	- Doctorat en Théologie - Doctorat en Administration - Doctorat en sciences exactes et naturelles, - Doctorat en Lettres	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le diplôme de spécialisation	Habilitation
U.S.A.	High School Diploma (certificat de fin d'études secondaires) accompagné de relevé de notes + test de niveau dans les Universités d'accueil	Associate Degree obtenu dans les établissements d'enseignement conduisant au Bachelor's Degree (120 crédits cumulés au moins)	Pas de correspondance en diplôme	Bachelor's Degree (avec 120 crédits cumulés au moins)	Master's Degree (avec 150 crédits cumulés au moins) + Mémoire (1)	Pas de correspondance en dipl <b>ö</b> me	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 3 ans après le Master's Degree	PHD d'une durée statutaire supérieure ou égale à 5 ans après le Master's Degree

# B - Reconnaissance et Equivalence des Diplômes Etrangers délivrés par les Ecoles techniques, d'Ingénieurs et certaines Facultés de Sciences

Diplômes et normes	Technicien Supérieur (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 2 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent)  Bac + 2 ans	Ingénieur des Travaux (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 3 ou 4 ans après le baccatauréat ou un diplôme reconnu équivalent)  Bac + 3 ou 4 ans	Ingénieur de conception (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 5 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent )  Bac + 5 ans	DEA, DESS (Tous les diplômes délivrés après une durée minimum d'études de 6 ans après le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent)  Bac + 6 ans	Docteur Ingénieur (Tous les diplôrnes délivrés après une durée minimum d'études de 1 1 à 2 ans après le DEA ou un diplôme reconnu équivalent) DEA + 1 à 2 ans
Pays					
Algérie	,	Diplôme de fin d'études en Beaux Arts - Diplôme en Sciences de l'Ingénieur, en Technologie et en Agriculture	Diplôme de fin d'études en Architecture		
Australie					- Doctor's Degree en Sciences de l'Ingénieur - Doctor's Degree en Architecture
Ghana			·	Master's Degree en Sciences de l'Ingénieur et en Agriculture	
Nigeria		Bachelor's Degree en Beaux Arts	Bachelor's Degree en Architecture		Doctor's Degree en Beaux arts, en Architecture
Sierra Leone	Certificat en agriculture et en Sciences ménagères	Bachelor's Degree en Sciences de l'Ingénieur	Master's degree en Sciences de l'Ingénieur		
Sulsse		Diplôme d'Etat en sciences de l'Ingénieur		•	Doctorat en sciences de l'Ingénieur

N. B. Les reconnaissances indiquées dans le tableau ci-dessus concernent les diplômes spécifiques présentés à la Commission dans le cadre des pays mentionnés.

Tous les autres Pays ne figurant sur le tableau et ayant des diplômes conformes aux normes du CAMES peuvent prétendre aux mêmes possibilités d'équivalence ert de reconnaissance.

Enfin, le Colloque a été saisi du cas du "Post Graduat" belge décerné à certains Enseignants de l'Ecole Normale Supérieure de Dakar (Sénégal). En raison du caractère spécifique de ce diplôme, le Colloque recommande à cette Institution de prendre attache avec la Belgique afin que cette dernière présente une demande de reconnaissance et d'équivalence au CAMES, après l'habilitation du "Post graduat" sur la liste de ses diplômes.

Fait à Niamey, le 25 septembre 1993

Pour le Colloque,

Le Président de la Commission

Prof. Jacques Koré Diopoh

Le Rapporteur général

Amoussouga Gero Fulbert

#### RECOMMANDATIONS

#### DU COLLOQUE SPECIAL SUR LA RECONNAISSANCE ET

### L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES .

- 1. Le Colloque Recommande au C.A.M.E.S d'envoyer aux pays membres, tous les documents de travail avant chaque Colloque;
- 2. Les résolutions des travaux du Colloque sont à titre indicatif.

  Le Colloque s'est surtout basé sur la durée de la formation. D'autres éléments devraient être pris en compte lors des Colloques Ordinaires (Programmes, volume horaire, staff d'encadrement).

Les postulants doivent inclure ces éléments dans leur dossier de demande, pour permettre de statuer de manière effective.

Le Colloque recommande aux titulaires de diplômes étrangers d'inclure dans leur dossier les traductions légalisées de tous les documents par les autorités universitaires.

- 3. Le Colloque Recommande aux Universités des pays membres de mettre à temps, à la dispositions de leurs délégués, tous les documents relatifs à tous les colloques précédents d'une part et de répercuter les informations et résolutions des Colloques au niveau des facultés et département d'autre part.
- 4. La Comission retient le principe du Colloque Spécial. Mais à l'avenir, tous les diplômes étrangers doivent être accompagnés d'un dossier complet comprenant : le volume, le staff d'encadrement.

Fait à Niamey, le 24 Septembre 1993

LE COLLOQUE

# COLLOQUE SPECIAL DU C.AM.E.S SUR LA RECONNAISSANCE ET L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES ETRANGERS

NIAMEY 20 - 25 SEPTEMBRE 1993

## 

Les participants au Colloque Spécial du C A M E S sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Etrangers,

- Considérant l'accueil combien chaleureux, fraternel et authentiquement africain réservé à toutes les délégations,
- Considérant les moyens importants mis en œuvre et la parfaite organisation qui ont permis le bon déroulement des travaux,

#### REMERCIENT VIVEMENT

- Son Excellence Monsieur MAHAMANE Ousmane, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat,
- Monsieur le Premier Ministre et son Gouvernement, notamment Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
  - Le peuple nigérien,
- Monsieur le Recteur de l'Université ABDOU MOUMOUNI de Niamey ainsi que tous ces collaborateurs, Pour la sollicitude constante dont ils ont fait l'objet pendant leur

séjour à Niamey,

Les remerciements des participants s'adressent également au CANADA - QUEBEC, dont le geste très apprécié à permis la tenue de ce Colloque.

Fait à Niamey, le 24/09/1993

LE COLLOQUE